

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le jeudi 20 avril 2023



## Rendez-vous du 19 au 23 juin 2023 pour la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail

*Ecologique, numérique, sociétales... les transitions en cours et leurs impacts sur le travail seront le thème central de la prochaine Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail organisée par l'Anact. Ce sera l'occasion d'inviter employeurs, RH, managers, salariés et leurs représentants à échanger sur les liens entre transitions, transformations des entreprises et conditions de travail.*

Décarbonation, préservation des ressources, digitalisation, allongement de la vie professionnelle... Comment soutenir la capacité des entreprises à mener les transformations qu'exigent les transitions en cours ? Comment s'assurer qu'elles ne dégraderont pas la santé mais seront favorables au développement des femmes et des hommes au travail ? Quelles évolutions des modalités de dialogue pour que ces transitions soient « justes » ? Comment faire évoluer les process et l'organisation pour que l'activité soit efficace et réellement « soutenable » - pour les personnes comme pour la planète.

Les enjeux sont multiples, il s'agit par exemple :

- de tirer profit de l'intelligence artificielle pour faciliter les relations client mais aussi les relations de travail,
- de favoriser le maintien dans l'emploi aujourd'hui tout en préparant le travail de demain...

Faire une place aux « questions du travail » dans les projets de l'entreprise constitue une façon de prendre en compte différents enjeux liés aux transitions : emploi, recrutement, évolution des compétences mais aussi conditions de travail, sens, égalité etc. Mais comment s'y prendre ?

Pendant la [Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2023](#), l'Anact proposera autour du thème "**Transitions et travail, on en parle ?**" des webinaires et des événements en région. Au programme : des éclairages sur les liens entre transitions, transformations des entreprises et conditions de travail et sur les façons d'en faire un objet de dialogue dans l'entreprise

Pour être les premiers informés, suivez-nous sur les réseaux sociaux **#SemaineQVCT**

Le programme des événements sera à découvrir début mai sur le site : <http://semaineqvct.anact.fr/>

### Contacts Presse

Catherine Guibbert - [c.guibbert@anact.fr](mailto:c.guibbert@anact.fr) - 04 72 56 13 38

Aurélié Descours - [a.descours@anact.fr](mailto:a.descours@anact.fr) - 04 72 56 13 39

Établissement public administratif créé en 1973, sous tutelle du ministère du Travail, l'Anact a vocation à améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Administrée par des représentants de l'Etat, des représentants des salariés et des employeurs, elle s'appuie sur un réseau de 16 agences régionales pour déployer des projets d'amélioration des conditions de travail au plus près des besoins locaux. L'établissement propose notamment aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils efficaces pour concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service et performance.